

N/REF : 5/10/2024 9H39 C:008872 I:13440

V/Appel du Samedi 05/10/2024 a 9H39

MME STRAGIER MARINE

**21 RUE DE PACE
35760 MONTGERMONT**

IMMEUBLE : PACE
21 RUE DE PACE
35760 MONTGERMONT

Rennes, le 10 Octobre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N21 PACE - MAISON DE MME STRAGIER TEL *06 08129685*

MOTIF : INTERVENIR POUR UN DEBOUCHAGE DU RESEAU EU/EV

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

INTERVENTION DU 05/10 (ASTREINTE)
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
DEBOUCHAGE RESEAUX EAUX USÉES
UTILISATION DE COLORANT POUR CONTRÔLE BON ÉCOULEMENT
CONSTAT - BON ECOULEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : REGLEMENT PAR CHEQUE N°1302465 - 210€ - CRÉDIT AGRICOLE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).
Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.
Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique
Vérification du bon écoulement du réseau.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.
Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'apres plusieurs interventions

de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT		
1,00	Ff Déb.Hte Pression 1h00+Dépl. 1 à 10Kms	1	152,73		152,73
1,00	Majoration 25% Lu-Ve 18h-21h/Samedi	1	25,00%		38,18
TOTAL H.T.					190,91
T.V.A. a 10,00%					19,09
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>210,00</u>

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.